

## CDAS DU 04 MARS 2016 DECLARATION LIMINAIRE

Tout d abord nous déplorons le changement de date de ce CDAS qui à l origine devait se tenir Mardi. La DRFIP a seule décidé de ce changement pour des raisons internes, l'Action Sociale Ministérielle ne doit pas pâtir du bon vouloir d'une seule direction.

La DRFIP considère t elle l'action Sociale comme quantité négligeable?

Par ailleurs convoquer un CDAS le vendredi à 14 heures, est-ce judicieux pour un bon dialogue social ?

Dans le contexte actuel général : par la destruction du code du travail, sous couvert d'une baisse éventuelle du chômage, le gouvernement veut précariser l'ensemble des salariés . Revoir le code du travail ,d'accord ,mais dans le but d'améliorer les conditions de travail. C'est pour cela que nous appelons l'ensemble des salariés à signer la pétition en ligne et à manifester le 9 et le 31 MARS .

Dans chaque direction nous déplorons les restructurations tous azimuts et les suppressions de services.

En ce qui concerne l'action sociale proprement dite le budget a été amputé de 30 millions d'euros, soit près de 20 %. La réserve de 8 % n'est toujours pas récupérée et cette année les associations ont dû payer un loyer. De plus, nous perdons 16 millions d'euros sur les tickets resto au profit du budget de l'état. Dans ces conditions l'action sociale est plus que mise à mal.

Concernant la protection sociale l'administration octroie « généreusement »,5 euros par mutualiste et par an. A titre indicatif dans le privé l'employeur doit payer 50% de la cotisation.

Le Ministère nous dit que dans certains domaines on constate une sous-consommation, les fédérations ont des propositions rappelons par exemple que la CGT avait proposé une aide aux logements des étudiants, le secrétariat général a préféré octroyer un prêt « Tanguy » qui fonctionne peu , notre demande initiale s'en trouve confortée.

Nous rappelons la revendication de la Fédération des Finances CGT: que l'action sociale soit à 3 % de la masse salariale pour les actifs et d'y ajouter 3% pour les pensionnés, nous demandons aussi le 1 % logement comme dans le privé.

Concernant le point 5 nous rappelons que la CGT milite pour une restauration collective de qualité et de proximité, en cas d'impossibilité et de passage en poste isolé nous demandons

la revalorisation du titre restaurant.

Pour le BIL (budget d'initiative locale) rebaptisé CAL par la direction (crédit d'action locale) nous sommes consternés de voir réapparaître les vacations CESF.

Sur le fond la CGT est opposée à ces vacations. Depuis 10 ans nous avons perdu 12% de pouvoir d'achat, la CESF en digne Mélusine va sans doute nous expliquer comment nos besoins essentiels deviennent par magie superflus.

Pour la CGT il n'est nul besoin de remettre en cause l'analyse et les conseils des assistants sociaux, la conseillère technique régionale (CTR) s'en chargeant déjà.

Sur la forme si le secrétariat général veut imposer dans chaque délégation une CESF, qu'il prenne en charge son financement.

La CGT s'oppose donc au financement par le CAL de la CESF et demande un vote séparé sur ce point.

Des problèmes concernant la crèche nous ont été remontés, que nous développerons en questions diverses.

De même pour les logements , des collègues rencontrent des difficultés et ont été obligés de se tourner vers le privé. Est ce normal que la délégation ne serve plus que de boite aux lettres ?

Au sujet des trois logements ALPAF, pouvez vous nous indiquer la date de livraison et leur type .

La CGT se félicite d'avoir été entendue en CDAS et en CNAS sur le retour des emplacements nus en camping.

Enfin qu'en est il des formations proposées par le Secrétariat Général ? Nous rappelons au passage notre revendication d'y intégrer les experts.

Les représentants CGT au CDAS : Pascal BRODOWSKI - Laurence BARNAULT - Sophie DELPLACE - Christelle GUAQUIER - Yannick MASSIET - Christine BRUNI